

2 Houdemont ACTU



Une nouvelle rentrée



pour tous les Houdemontais !

Les enfants
sont à
l'honneur

Page 4

Partage et
bien être de
tous

Page 7

Zoom sur
nos belles
associations

Page 10



Dépôt légal n°629 - Septembre / Octobre 2020 - Mairie de Houdemont - 03.83.56.21.22
Email : contact@mairie-houdemont.fr

Directeur de la Publication : Maurizio PETRONIO

Conception et mise en page : Brune ARNOULD et Julien ELASRI



Commerçants, artisans, entreprises,

voici une opportunité de vous faire
connaître ou pour présenter
vos services et produits.

Pour tout renseignement :
contact@mairie-houdemont.fr

Chers Houdemontaises et Houdemontais,

Vous allez découvrir le numéro 2 de Houdemont Actu. Si la présentation de notre revue municipale a été modifiée, le support papier est quant à lui resté le même et il est identique à celui de l'ancien « Messenger ». En effet nous avons consulté l'imprimeur en vue d'utiliser un papier recyclé et il s'est avéré que le coût serait supérieur de 25%.

Par ailleurs, le site internet de la commune (houdemont.fr) a été totalement revu. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos suggestions éventuelles.



Cette année, la rentrée n'a pas été aussi libre que nous aurions pu l'espérer. Cependant, malgré le contexte du Covid 19, les 197 élèves de l'école Maurice et Katia Kraft ont fait une rentrée scolaire presque « normale », plutôt réussie, grâce au travail des enseignants et des services municipaux.

Les activités culturelles et sportives reprennent malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

La municipalité a œuvré durant les mois d'été pour mettre en place les mercredis et vacances récréatifs, répondant ainsi aux attentes des parents.

Nous voilà au début de l'automne, et il est bien là.

Mais l'épidémie est toujours présente et les signes d'alerte au niveau national se multiplient. Elle nous oblige encore à une grande vigilance, elle maintient sous tension bien des aspects de la vie de chacun, la vie collective et les services communaux. Seul le respect des gestes barrières peut limiter la propagation du virus. Face à ce risque, nous devons continuer de vivre tout en restant vigilants

Nous sommes persuadés, aujourd'hui encore davantage, que nous avons pris la bonne décision en n'organisant pas le Forum des associations, ni la Fête patronale associée à la brocante de la Saint Goëric, évitant ainsi les regroupements importants. Notre ville a été plutôt épargnée jusqu'à présent. Nous prendrons toutes les mesures pour que cela continue.

Très bonne rentrée à toutes et tous.

Bien cordialement

Vous pouvez me contacter au 06 70 62 58 11

Maurizio Petrucci



Nouveaux horaires de la mairie:

Lundi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Mardi : 09h00 à 12h00 - Après-midi fermé
Mercredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Jeudi : Matin fermé - 14h00 à 17h30
Vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Accueil urbanisme : Jeudi de 14h00 à 17h00

Lancement des mercredis récréatifs

Depuis le 16 septembre, les enfants âgés de 3 à 11 ans ont eu la joie d'intégrer le nouveau centre aéré animé par l'association "Les Francas".

Différents ateliers, encadrés par des animateurs diplômés, sont proposés aux enfants selon les âges. Le jeu tient une place centrale dans des activités ludiques et récréatives (robotique, astronomie, théâtre, radio...).



Il est toujours possible d'inscrire votre enfant, dans la limite des places disponibles, avant le jeudi pour une présence au centre aéré le mercredi suivant, en prenant contact avec les Francas au 03 83 29 37 23.

Mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants



La municipalité va permettre aux jeunes houdemontais scolarisés au sein de notre groupe scolaire de participer activement à la vie de notre commune en instaurant courant novembre 2020 un CME, lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Les enfants auront la possibilité de s'exprimer et d'être le relais de leurs camarades auprès de l'équipe municipale.

Si des élèves du CE1 au CM2 sont intéressés, c'est le moment pour eux de réfléchir à une candidature.

Le calendrier des élections est le suivant :

- Informations dans les classes : le 2 novembre 2020 à partir de 8h30
- Réunion avec les parents : Le 12 novembre 2020 à 18h30
- Inscription des enfants en mairie : Le 14 novembre 2020 de 10h00 à 12h00
- Les élections : Le 28 novembre 2020 de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le dépouillement : Le 28 novembre 2020 à partir de 18h00
- Installation du Conseil Municipal des Enfants : Le 12 décembre 2020 à 11h00 en présence de tous les élus (adultes).

Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

Collecte de jouets : Une rentrée solidaire !

Dans le cadre de l'ouverture de notre centre aéré et des mercredis éducatifs, la municipalité lance un appel au don de jouets (poupées, dînettes, petites voitures, « super héros »), jeux de société et bandes dessinées en bon état.

L'occasion de leur donner une seconde vie !



Le dépôt se fera à l'école aux heures d'ouverture du périscolaire : 7h30-8h20 et 16h30-18h30.

Merci par avance à tous les donateurs !

Les installations et rénovations de la commune

De nouveaux jeux pour la rentrée

Pour cette nouvelle rentrée des classes, les élèves de maternelle de l'école Maurice et Katia Krafft ont eu la bonne surprise de découvrir 2 nouveaux jeux dans la cour. Peuvent en bénéficier également, les enfants de la garderie et ceux qui participent aux mercredis éducatifs. Dès les prochaines vacances scolaires, les enfants qui prennent part au centre de loisir pourront aussi en profiter.



Rénovation du lit du Fonteno

Les importantes pluies de hivers dernier mais aussi l'usure du temps, ont décelé les pierres du lit du Fonteno. Les services techniques ont profité de cette période de sécheresse pour réaménager et consolider les abords afin d'éviter l'inondation du chemin et des terrains du riverain.



Pose de la poubelle place du château

Fini les déchets sur la place du château : une poubelle est maintenant à votre disposition pour y collecter détritrus, masques, ...

Remplacement des lampadaires aux Egrez

Diminuons le gaspillage énergétique en remplaçant les lampes actuelles par un éclairage LED. Depuis quelques semaines, vous avez pu voir ou apercevoir un camion nacelle de la société Eiffage. Cette société a été mandatée par la Métropole du grand Nancy pour remplacer l'éclairage traditionnel par les lampes LED. En plus d'être économique, la finesse du design des têtes intègre au mieux les lampadaires dans le paysage urbain. Le remplacement sera progressif sur l'ensemble des voies sous responsabilité de la métropole.



Vos travaux de rénovation

Vous envisagez de rénover votre habitation, pensez à vous faire accompagner par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat). Elle a pour vocation de sensibiliser, informer et accompagner les porteurs de projets (collectivités, particuliers et professionnels) dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle de l'énergie. **L'Espace Info Énergie est un service d'informations et de conseils gratuits sur la maîtrise des énergies** qui vous donnera toutes les informations sur les comportements à adopter et les points clés des travaux à effectuer pour un logement performant et économe.

Contact : ACLEC, 10 promenade Emilie du Châtelet, 54000 NANCY
info@alec-nancy.fr — 03 83 37 25 87

Quel que soit votre stade d'avancement, les conseillers de l'ALEC sont à vos côtés pour étudier gratuitement votre projet et vous orienter vers un parcours de rénovation énergétique adapté à vos ambitions et aux caractéristiques de votre patrimoine.



Dans le cadre de sa Charte de Développement Durable, la commune s'est engagée dans une démarche de sobriété énergétique et de lutte contre le changement climatique. Dans cet esprit, la commune a, par délibération, incité les propriétaires privés à mettre en œuvre des solutions efficaces dans la rénovation de leurs logements par le renforcement de l'isolation des combles, planchers et murs.

En contrepartie, la commune leur accorde, sous conditions, une aide financière de 200 euros.

Trois conditions sont toutefois requises :

- les travaux devront être réalisés par une entreprise qui attestera des performances obtenues en matière de résistance thermique,
- les produits isolants mis en œuvre bénéficieront d'une certification CSTB ou ACERMI ou DTA en cohérence avec les aides CEE (certificat d'économie d'énergie),
- l'entreprise doit être labellisée « Reconnue Garante de l'Environnement » (RGE).

Une validation technique et gratuite, en amont, par les experts indépendants de l'ALEC du Grand Nancy est vivement conseillée mais non imposée.

Cette aide financière est donc reconduite pour les années 2020 à 2021 et ne sera accordée qu'une seule fois par logement sur la période 2011-2021 compte tenu du dispositif préexistant depuis 2011.

Pour obtenir cette aide, les propriétaires de la commune de Houdemont adresseront une demande de subvention à Monsieur le Maire comprenant les pièces suivantes :

- facture originale acquittée (cette facture doit être postérieure au 1er décembre 2019) précisant les matériaux utilisés et l'épaisseur des isolants, l'exigence en matière de résistance thermique obtenue et une attestation des performances de l'isolation, sa certification.
- la preuve de la qualification RGE de l'entreprise.

Pour le bien être de tous à Houdemont ...

Les 6 mois que nous venons de passer nous ont permis, malgré les contraintes dues au confinement et aux mesures sanitaires qui ont suivi, de réaliser qu'il fait bon vivre à HOUEMONT. Une petite ville à la campagne que beaucoup ont découvert à l'occasion de balades locales durant cette période un peu particulière

Peut-être que certains ont pu réaliser que le plaisir de vivre dans une commune passe par un respect collectif des règles à ne pas oublier pour partager l'espace public.



Certaines haies prennent des libertés quand elles ne sont pas entretenues. Les trottoirs étant réservés aux piétons, **merci de veiller à ce que votre propriété privée n'envahisse pas le domaine public.**

Les mégots de cigarettes nuisent à l'environnement dans la mesure où les filtres ne sont pas biodégradables. Cendriers de poche et poubelles existent, **merci de contribuer à lutter contre une forme de pollution néfaste pour tous.**



Les nuisances nocturnes de toutes sortes ne permettent pas des rapports de voisinage harmonieux ; à partir de 22h, **merci de respecter le sommeil des voisins.**

Le stationnement public et privé des véhicules, sur certaines voies de la commune, reste un problème dans de nombreux quartiers. Des parkings ont été créés depuis 6 ans dans la commune, mais les besoins augmentent. Les trottoirs restent propriété du domaine public et ne doivent servir qu'aux piétons. **Merci de faire preuve de civisme.**



Les bacs de déchets ménagers ne sont désormais relevés que le mardi matin et les éco sacs le mercredi matin.

Merçi de les déposer respectivement sur le trottoir les lundis soir et mardis soir à partir de 19h.



Les bacs devront être retirés de la voie publique le lendemain matin, le plus tôt possible après la collecte.

Les personnes qui souhaitent bénéficier d'un plus gros conteneur peuvent s'adresser à la Maison de la Propreté, 22-24 viaduc Kennedy à Nancy. Téléphone : 03 83 91 83 91

Retour sur « Un soir une commune » édition 2020

Le vendredi 28 août, la balade contée à travers le patrimoine bâti de la commune a accueilli ses visiteurs, dont le nombre avait été limité à 30 en raison de la crise sanitaire, dans le parc de la Ronchère, par un discours de bienvenue de Monsieur le maire.



Une nouvelle fois, Stéphane, notre fidèle « Colporteur de rêves », nous a enchantés à travers une promenade nocturne pleine de fantaisie et riche en découvertes.

L'histoire des châteaux, des moulins, du lavoir, des maisons remarquables, de l'église et les légendes houdemontaises ont été revisités avec humour tout au long d'une soirée qui s'est terminée sur le Rucher bleu par une dégustation de pains d'épice et d'un certain breuvage, l'hypocras, lui aussi historiquement célèbre.

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, des associations organisatrices et des élus, cette manifestation a rencontré un vif succès auprès de visiteurs qui reviendront, avec plaisir, découvrir un autre aspect de notre patrimoine.



Le jardin partagé de la pensée prépare l'automne !

Comme souvent le dimanche en fin d'après-midi, les « jardinières » du quartier de la Pensée se sont retrouvées le 22 août, pour préparer l'automne dans le jardin partagé.



Tout l'été, elles se sont relayées pour arroser les plantations avec l'eau du Fonteno stockée dans une citerne, régulièrement approvisionnée par les services techniques de la commune.

Malgré un soin tout particulier apporté aux petits pois, pommes de terre, tomates, courgettes, carottes, et autres légumes de saison, la chaleur a eu raison des récoltes qui furent parfois maigres, mais délicieusement partagées dans le quartier. Les courges et les potimarrons, eux, s'étalent encore avec bonheur hors des bacs et promettent de délicieuses soupes pour cet automne. Ce jardin a vu le jour au printemps 2017 sous la bienveillance de l'association ECOVILLAGE HOUEMONT, qui a largement épaulé les très nombreux habitants du quartier investis dans cette belle réalisation.

Depuis sa création, les bacs se sont multipliés pour diversifier les cultures, entre légumes, plantes et fleurs aromatiques, mellifères et fertilisantes. Un compost a également été installé sur le site, puis une citerne d'eau, à l'ombre des peupliers.

Les projets ne manquent pas, la mutualisation des savoir-faire et le partage des tâches font de ce jardin un espace convivial et unique sur la commune.



Souhaitons que cela donne l'envie à d'autres
quartiers de HOUEMONT
de partager un joli jardin !

Zoom sur... Les associations de la commune !

Septembre, outre la rentrée des classes, est aussi synonyme de la rentrée des clubs. Président(e)s et membres des bureaux ont préparé comme tous les ans l'accueil de leurs adhérents. Bien que la ville n'ait pas organisé de forum des associations, elles n'en sont pas moins actives.

L'Association Tennis de Table Houdemont



Les compétitions par équipe ont lieu le vendredi soir dans la salle du Mancès.

Président : François Pierson

Téléphone : 06 80 64 53 76

Mail : athhoudemont@hotmail.com

Site internet : athhoudemont.sportsregions.fr

La pratique du tennis de table est possible en respectant un protocole bien précis et permet à tous de reprendre une activité sportive, en adéquation avec les besoins du corps.

Au cours de la saison 2019-2020, le club de Tennis de Table de Houdemont a regroupé 36 licenciés dont 20 jeunes de moins de 15 ans.

Avant le confinement, trois équipes étaient engagées dans le championnat régional et l'équipe 2 caracolait en tête de sa poule mais il n'y aura pas de changement de division cette année suite à l'arrêt des compétitions.

Les créneaux pour jouer au tennis de table sont les suivants :

- Lundi 17h15 à 18h30 :
Entraînement pour les jeunes
- Lundi 18h30 à 20h00 :
Entraînement pour les compétiteurs
- Vendredi 20h00 à 23h00 :
Entraînement pour tous
- Samedi 10h00 à 12h00 :
Entraînement pour les jeunes

PASS 54 JEUNES
NOUVEAU DISPOSITIF EN MEURTHE-ET-MOSELLE

LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE, LA CAF DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET L'ÉTAT PROPOSENT UNE AIDE FINANCIÈRE (SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES) AUX JEUNES DE 6 À 16 ANS POUR LEUR INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, CULTURELLE OU DE LOISIRS.

POUR QUI ?
Les jeunes de 6 à 16 ans domiciliés en Meurthe-et-Moselle dont les familles ont un quotient familial (QF) qui ne dépasse pas 650 €. La famille reçoit, au mois d'août 2019, un courrier (notification de droit) l'informant du montant de l'aide pour son ou ses enfant(s).

POUR LES QF DE MOINS DE 451 €
montant de l'aide unique : 100 €

POUR LES QF DE 451 € À 550 €
montant de l'aide unique : 70 €

POUR LES QF DE 551 € À 650 €
montant de l'aide unique : 50 €

POUR QUOI ?
Pass Jeunes 54 est valable pour toute activité régulière sportive, culturelle, de loisirs (hors centre de loisirs, séjour de vacances et stages divers) à condition qu'elle soit encadrée et se déroule hors temps scolaire, sur une durée minimale de 3 mois.

À noter : si le coût de l'inscription est inférieur au montant de l'aide, le dispositif couvre la totalité des frais d'inscription. Le montant restant n'est pas utilisable.

QUAND ?
Pass jeunes 54 est utilisable dès réception du courrier (notification de droit). L'inscription à l'activité choisie doit être effectuée avant le 31 janvier 2020.

COMMENT ?
C'est très simple : en remettant le courrier (notification de droit) lors de l'inscription à l'organisateur - partenaire du dispositif qui prend en compte immédiatement l'aide financière mentionnée.

COMMENT SAVOIR SI L'ASSOCIATION EST PARTENAIRE DE PASS JEUNES 54 ?
Les associations partenaires apposent une affiche Pass Jeunes 54 dans leurs locaux. S'il s'agit d'une association non partenaire, celle-ci peut demander son adhésion à Pass Jeunes 54 par le biais des contacts suivants :
passjeunes54@cdos54.fr
09 70 19 96 54

Les Randonneurs Houdemontais



Créé en 1983 par un groupe de passionnés de la marche, Le Club des Randonneurs Houdemontais (« le club des RH ») réunit aujourd'hui plus de 350 adhérents de tous âges, habitants de Houdemont mais également de la métropole du Grand Nancy ou des Vosges, voire de l'Alsace.

L'association, affiliée à la Fédération du Club Vosgien, encourage et soutient la pratique de la randonnée sous toutes ses formes : à pieds, à skis, à raquettes, à vélo... Mais elle a aussi à cœur de promouvoir l'entraînement physique et sportif, sans objectif de compétition. Son seul credo : favoriser la découverte de la nature tout au long de l'année dans un esprit de saine amitié et de convivialité.

Ainsi, le Club RH propose, tout au long de la semaine, des activités de tous niveaux encadrées par une trentaine d'animateurs bénévoles : randonnées pédestres à la journée ou demi-journée, randonnées à thème (botanique, astronomie, géologie, sylvo-thérapie, poésie, etc.), marche nordique, marche rapide, ateliers de maintien en forme.

Il propose également à ses adhérents des escapades sur plusieurs jours, des treks et des séjours ponctuels en France ou à l'étranger. Il organise des activités conviviales annuelles comme le pique-nique du mois de mai ou la soirée festive de fin d'année réunissant à chaque fois une centaine de personnes.

Enfin, il coopère aux Chantiers Nature de l'association ECOVILLAGE d'Houdemont et participe aux diverses manifestations locales houdemontaises (forum des associations...) et solidaires (téléthon).

Le club, piloté par un comité de 12 membres, est structuré en 4 commissions techniques. Des cycles de formation sont mis en œuvre pour développer la « culture rando » des adhérents et accompagner les animateurs anciens et nouveaux : orientation, GPS, premiers secours.

Pour dynamiser son fonctionnement, l'association s'est dotée d'un important dispositif de communication : site internet complet, lettre hebdomadaire aux adhérents (L'HebdoRH), ainsi qu'un dépliant d'information disponible en ligne, à la mairie et à la bibliothèque de Houdemont.

Outre l'assemblée générale annuelle, elle organise des réunions trimestrielles d'information pour les adhérents et des conférences comme « sport et cardio ».

Présidente : Dominique TREGNON
Site internet : www.rando-houdemont.fr

*Une seule devise pour résumer la vie
du Club des Randonneurs Houdemontais :
« Marcher, glisser, découvrir, rencontrer,
dans un esprit de convivialité ! »*



Kiwanis Houdemont Mirabelles

Né le 26 Novembre 2010 à Houdemont, le club Kiwanis Houdemont Mirabelles est majoritairement constitué de volontaires qui avaient envie de s'investir pour les enfants en difficulté. Certains connaissaient le Kiwanis, d'autres pas du tout, mais tous étaient réunis dans la volonté d'apporter un peu de joie et de sourire à ceux que la vie n'a pas épargnés.

Parrainés par les clubs de Lunéville et de Nancy Euro-Amitié, nous avons trouvé notre place, et multiplié rapidement les actions sociales. De nouveaux membres nous ont rejoint, d'autres nous ont quittés, mais nous avons toujours enregistré un effectif qui nous permet de bien gérer nos manifestations et être présents partout où nous décidons d'intervenir.

Que ce soit les Restos du Cœur, le foyer pour jeunes déficients visuels de Santifontaine, l'EREA de Flavigny, l'association Réalise, l'U2AF, les services pédiatriques des hôpitaux, ou des familles houdemontaises, nous tentons de redonner le sourire aux enfants, en leur offrant un peu de rêve.

Nous participons aussi aux baptêmes de l'air de notre division, et à l'action internationale Eliminate qui vise à éradiquer le Tétanos Maternel et Néonatal (TMN).

Nous accueillons des bénévoles de tous âges. Nos réunions ont lieu une à deux fois par mois à Houdemont et nos actions ont principalement lieu en journée. Aucune formation n'est imposée, juste de la bonne volonté et l'envie.

Association Loi 1901, déclarée en Préfecture de Meurthe-et-Moselle sous le numéro W 54-300-3671. Tout don donne lieu à reçu fiscal.

Nous sommes fiers de notre parcours, et d'années en années nos ressources nous permettent d'augmenter les dons envers les enfants.

Aide à nos amis les animaux

Vous avez perdu un animal :

Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.

Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.

Déclarez sa perte à :

- sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur) (Identification des Carnivores Domestiques).
- par téléphone au 08 10 778 778 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h 30),
- par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant: URGENT -ANIMAL PERDU
- en utilisant le service www.filalapat.fr (pensez à télécharger l'application gratuite).

Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage).

Vous avez trouvé un animal :

Contactez l'I-CAD : 08 10 778 778

E-mail: contact@i-cad.fr

Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.

Vous pouvez utiliser le service Filalapat (www.filalapat.fr) dont vous pouvez télécharger gratuitement l'application.

Oiseau blessé ou tombé du nid : Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O) : 01 53 58 58 35



Vous êtes témoin d'un acte de maltraitance sur un animal :

-FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX

01 39 49 18 18

contact@fondationassistanceauxanimaux.org

-S.P.A. SERVICE ENQUETES

Signaler une maltraitance par Internet

www.la-spa.fr (formulaire en ligne)



-ASSOCIATION STEPHANE LAMART

(formulaire en ligne : voir : « Contactez-nous »)

BP. 20036, 94268 FRESNES CEDEX

Tel : 01 46 81 54 64

-CHEVAUX, ANES...MALTRAITÉS :

C.H.E.M :

Tel. 01 69 19 72 24 , chemparis@gmail.com

et sur le site de CHEM : « signaler un équidé en détresse »

-ANIMAUX SAUVAGES :

Contactez l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Les prochaines manifestations du comité des fêtes

La crise sanitaire due au COVID19 n'est malheureusement pas terminée. Le comité des fêtes a donc décidé de modifier son programme de 2020-2021 sous réserve des impératifs de la crise sanitaire.

- Le traditionnel marché de Noël aura lieu au complexe du Mancès le samedi 21 novembre de 14h00 à 18h00 et le dimanche 22 novembre de 10h00 à 18h00. Le port du masque sera obligatoire.
- La visite annuelle en bus d'un marché de Noël aura lieu cette année à Montbéliard le samedi 28 Novembre : Départ à 10h00 au parking du Mancès et retour vers 22h30 à Houdemont
- Un après-midi festif sera organisé pour les enfants de Houdemont le samedi 19 décembre au complexe du Mancès. Un conteur et un magicien animeront ce moment récréatif.

Pour 2021 :

- Visite d'une cave en Mars
- Traditionnelle chasse aux œufs le dimanche de Pâques
- Fête de la Rhubarbe le 8 Mai
- Relance de la fête du Rouge Bonnet le 19 juin
- Brocante le 19 Septembre

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître :
comitedesfetes@gmail.com

L'assemblée générale du comité des fêtes a procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Présidente : Béatrice Mangin
Vice-Président : Claude Saint-Dizier
Trésorier : Jean- Marc Veitman
Secrétaire : Muriel Espeitte

Nous lançons un appel à de nouveaux bénévoles au sein du comité.

À vos agendas !



ECOVILLAGE : Collecte de pommes au verger communal ouvert aux habitants et troc aux plantes sur le site de la source du Fonteno.



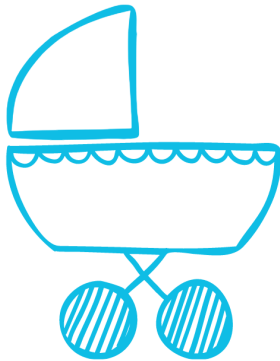
Marché Fermier de 9h00 à 12h00

Présence de « KEOLIS » sur le marché pour présenter les circuits de transports en commun qui desservent notre commune, les horaires et le service RESAGO du réseau STAN.



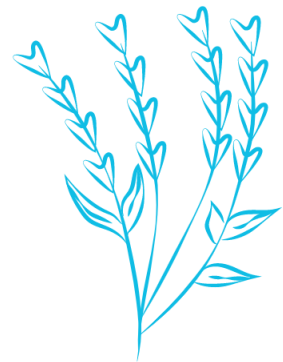
Marché Fermier de 9h00 à 12h00

Événements intervenus depuis l'installation du nouveau conseil municipal :



20/05/2020	Yuna, Christel, Agnès VALLANCE
01/06/2020	Arthur, Nolan, Tom CONTAL
24/06/2020	Louis, Pierre ARNOULD
22/06/2020	Noah PIERRE BERNARDIN
17/09/2020	Emma, Sengmany, Suzanne PRESTINI

13/06/2020	Jérémy MAYON et Yousra BENOMAR
12/09/2020	Moustapha AJDIR et Mélissa GHEZALA
19/09/2020	Raynald GRUND et Frédérique BICKING



22/01/2020	Céline, Marie, Thérèse WILZER (épouse MATHIS) (68 ans)
07/02/2020	André, Léon, Fernand LAMINETTE (92 ans)
27/02/2020	Claire, Marie, Thérèse PARIS (épouse FLOT) (88 ans)
10/04/2020	Paulette, Marie FISTER (épouse DI GUISTO) (91 ans)
14/07/2020	Francis, Robert THARY (61 ans)
12/08/2020	Angel DE LA VILLA (53 ans)
18/08/2020	Bernard URHÉ (78 ans)
27/08/2020	Anne-Marie, Cécile GOUY (épouse POLET) (79 ans)

L'ensemble du conseil
municipal vous souhaite
une belle rentrée !



fb.com/villedehoudemont



houdemont.fr